

37415

**APPEL AUX  
Citoyens Canadiens-Français**

RESIDANT DANS LES LIMITES DE LA

**PAROISSE DE ST. JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC**

POUR AIDER A PAYER LA

**DETTE DE L'EGLISE PAROISSIALE.**



Mes chers paroissiens,

Permettez au curé de la paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec, à votre curé par conséquent, de venir faire appel à votre piété et à votre générosité, en faveur de votre belle et grande église, aux fins de lui aider à payer sa dette.

Cette dette, au 31 décembre dernier, était de \$131,-186.15.

La Fabrique, *seule* avec ses *revenus ordinaires*, pourra-t-elle arriver à payer cette dette ?

Je ne le crois pas, vu surtout :

1. que le revenu des bancs a diminué de \$2,134.90 en dix ans, et vu aussi,
2. que des travaux nécessaires se présenteront de temps en temps, soit pour l'amélioration, soit pour la réparation des parties constituantes de l'église.

La Fabrique sans doute devra pratiquer la plus stricte économie dans les dépenses et travailler elle-même à l'extinction de la dette. Mais il serait juste, raisonnable et, suivant moi, *nécessaire* que les citoyens prissent les moyens de lui venir en aide en payant un montant d'environ \$50,000.00 dans les dix années qui suivront la date de ce jour.

Ne parlons pas maintenant d'une cotisation ou taxe imposée par acte du parlement sur les propriétés des citoyens appartenant à la paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec ; mais essayons une collecte faite à domicile par le curé, par ses vicaires et par des zélateurs et zélatrices, sous la direction du curé.

Il faudrait trouver \$5,000.00 par année pendant 10 ans, soit \$50,000.00.

Il y a 2,000 familles dans la paroisse. En supposant, comme on le dit, que 1,000 familles seraient incapables de donner, ne pourrait-on point trouver une moyenne de \$5.00 par année dans chacune des 1,000 autres familles de la paroisse ?

Je le crois, et la générosité que l'on a toujours montrée dans cette paroisse pour toutes les bonnes œuvres en est une garantie.

C'est là, ce que, avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, je suis décidé à entreprendre.

A St. Patrice de Québec, à St. Henri des Tanneries et à la Pointe St. Charles, à Montréal, une semblable collecte a été des plus fructueuses. Pourquoi n'aurait-on pas le même succès à St. Jean-Baptiste de Québec ?

Tout argent collecté pour aider à payer la dite dette de l'église sera déposé à la Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec, par le Curé et sous sa signature *en tant que Curé* de la paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec, et cet argent formera un fonds spécial qui sera remis à la Fabrique de la dite paroisse, quand cette Fabrique sera en position de payer des acomptes sur la dette de l'église.

De temps en temps, trois ou quatre fois par année, un bulletin de collecte sera publié dans lequel on donnera les noms des donateurs, le nom de la rue où ils résident, et le montant généreusement donné. On y verra aussi le montant total déposé à la Caisse et quand les remises seront faites à la Fabrique. De cette manière on saura où se trouve et où va l'argent que l'on aura cru devoir donner pour éteindre la dette de l'église.

Je fais donc appel à toutes les familles qui composent la paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec.

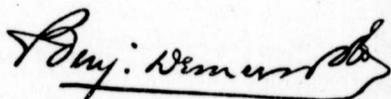
Cette paroisse s'étend, comme on le sait, de la cime du côteau Ste. Geneviève, au milieu de la Grande Allée, et de la rue St. Eustache jusqu'au chemin du Belvédère sur la Grande Allée et jusqu'au delà du couvent de Bellevue, sur le chemin de Ste. Foye.

La collecte se fera généralement à domicile ; mais on sera également bienvenu, si l'on donne son offrande à la Cure, soit au Curé, soit à l'un des vicaires. On ferait bien aussi de ne point oublier l'église paroissiale dans son testament.

Cette église paroissiale que vous aimez tous et que les étrangers viennent visiter comme l'une des plus belles de la ville de Québec vous appartient ; vous devez la considérer comme la *maison-mère* de la paroisse, dans laquelle vous devez travailler à la sanctification de vos âmes.

Et soyez persuadés que si votre générosité seconde les efforts que les prêtres de la Cure vont faire pour arriver au but qu'ils veulent atteindre, ce sera sur cette terre leur plus belle récompense.

St. Jean-Baptiste de Québec, 1er Septembre 1899.



Curé St. J. Bte. Q.

Approbation de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec.

*J'approuve de grand cœur le susdit projet  
et je prie Dieu de répandre sur toutes les  
familles qui donneront leurs concours à cette  
bonne œuvre ses plus précieuses et ses plus  
abondantes bénédictions.*

† *L. N. Arch. de Québec.*